CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63910** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC CEDEX 1 339 735 466 RCS

Siret : 339 735 466 00049

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 501710000

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5047860504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5047860504

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/05/2026

Raison sociale : SARL GOUARIN PERE & FILS

ZA DE CALIFOURNIE
22290 LANNEBERT

Téléphone : 02 96 61 84 93 **Fax :**

Portable : 0786284841

Responsabilité légale :
GOUARN GAETAN GÉRANT / GOUARIN PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://gouarin-lannebert.fr/

E-mail : armoriqueconstructions@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 303 778 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	13	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.